



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

biodiversité

Question au Gouvernement n° 2682

Texte de la question

BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBAIN

**M. le président.** La parole est à Mme Laurence Abeille, pour le groupe écologiste.

**Mme Laurence Abeille.** Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, nous avons entamé hier l'examen du projet de loi sur la biodiversité. Ce texte est très attendu par notre groupe et nous mettons sur le même plan les deux urgences écologiques actuelles que sont le changement climatique et la perte dramatique de biodiversité.

Vous savez que 60 % des espèces animales et végétales et 77 % des habitats sont aujourd'hui en péril en Europe. Vous savez que nous faisons face à un défi majeur : l'avenir de nos sociétés et de l'humanité est conditionné à la sauvegarde de nos écosystèmes. Oui, les humains sont partie intégrante de cette biodiversité sans laquelle la planète serait invivable, tant les services écosystémiques sont nécessaires à notre survie.

Comme le rappelle Hubert Reeves, qui sera le parrain de la future Agence française de la biodiversité, la biodiversité nous concerne au premier chef, car la biodiversité, c'est nous, et tout ce qui vit sur terre.

Ce projet de loi biodiversité va certes dans le bon sens, mais des sujets d'importance n'y figurent pas.

Je ne reviendrai pas ici sur le refus opposé hier soir, en séance, à la reconnaissance du caractère sensible de l'animal sauvage, alors même que la majorité de nos concitoyens l'approuvent.

Je souhaite en revanche, madame la ministre, vous parler des mesures concrètes et efficaces pour la biodiversité en milieu urbain, sachant que près de 80 % de la population habitent en ville. Nous savons que la nature en ville joue un rôle fondamental pour améliorer le quotidien de nos concitoyens, mais on néglige trop souvent son rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique et contre les pollutions. Nous proposons donc que la préservation et la reconquête de la biodiversité urbaine soient mises sur le même plan que la lutte contre le réchauffement climatique, en instaurant un plan de préservation de la biodiversité sur le modèle des plans climat énergie territoriaux, en améliorant la perméabilité des sols et en favorisant l'installation de toitures végétalisées lors des projets d'aménagement.

Madame la ministre, ces propositions viendront en débat dans les prochains jours. Comptez-vous les soutenir ? Comptez-vous vous engager sur la biodiversité en milieu urbain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

**Mme Ségolène Royal**, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. Madame la députée, en trente ans, 300 millions d'oiseaux ont disparu en Europe. Le rythme de disparition des espèces vivantes a été multiplié par 100 et il leur est donc désormais impossible de s'adapter. La France perd tous les jours 165 hectares de paysages naturels ou agricoles, soit un département tous les six ans. Il est donc temps d'agir vite. C'est ce que la France a décidé de faire.

Nous devons agir, car nous sommes un pays où la diversité biologique – la biodiversité – est l'une des plus riches, non seulement d'Europe, mais aussi du monde. La France est par exemple le seul pays à disposer de barrières de corail dans trois océans. Cette richesse continentale et maritime nous oblige.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de se doter, grâce au débat parlementaire que vous évoquez, de l'une des législations les plus avancées d'Europe, pour mettre fin à ces disparitions et pour reconquérir la biodiversité, notamment en mettant en place l'Agence française de la biodiversité, qu'Hubert Reeves, notre grand astrophysicien, a accepté de parrainer.

Il s'agit aussi de constater que le changement climatique menace un tiers des espèces vivantes d'ici à 2050, du fait par exemple de l'acidification des océans.

Nous devons donc aller dans trois directions : d'abord, stopper cette dégradation et reconquérir la biodiversité grâce aux mesures concrètes de la loi ; ensuite, éduquer à l'environnement et à la reconquête de la nature en ville par la création de « coins nature » dans toutes les écoles et d'un appel à projets pour les toits végétalisés, qui peuvent faire économiser 40 % d'énergie et stocker les eaux de pluie ; enfin, reconquérir la biodiversité, parce qu'elle nous rend des services irremplaçables – l'oxygène, les médicaments, la pollinisation, et donc l'agriculture, l'épuration naturelle de l'eau, les zones humides, les jardins thérapeutiques et la santé. C'est la raison pour laquelle nous sommes très fortement engagés. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Laurence Abeille](#)

**Circonscription** : Val-de-Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2682

**Rubrique** : Environnement

**Ministère interrogé** : Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attribuaire** : Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [18 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2015](#)